



FORMATION INITIALE - Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail

Dernière mise à jour le 15 septembre 2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Formation de formateur SST permettant aux futurs formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail de concevoir, organiser et évaluer une action de formation SST.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ❖ Etre capable de démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- ❖ Etre capable de maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- ❖ Etre capable de concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

PUBLIC CONCERNÉ

La formation initiale de Formateur SST s'adresse à toute personne désireuse de former un public adulte à devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre :

- ❖ une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation
- ❖ l'accès au livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation via extranet participant
- ❖ accès au cloud INRS - base de données documentaire mise à jour régulièrement

Profil du / des Formateur(s)

Formateur de Formateurs en SST à jour de ses compétences, certifié par l'INRS.

Réf.	FI FOSST
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

PRÉ-REQUIS

Préalablement à la formation de formateur SST, le candidat doit :

- ❖ être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée ;
- ❖ avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie des attestations de formation lors de l'inscription).

MODALITES D'EVALUATION

- ❖ Evaluation Formative tout au long de la formation
- ❖ Formation théorique et pratique en alternance
- ❖ Exposé interactif animé par un Formateur de Formateur SST à jour de ses compétences certifié INRS
- ❖ Ateliers d'apprentissage en sous groupes
- ❖ Animation de séquences pédagogiques
- ❖ Evaluations Certificatives conformément au document de référence INRS

Un certificat de compétences de formateur SST d'une durée de 36 mois est délivrée aux candidats ayant validé les 2 épreuves certificatives .

La continuité du certificat est conditionnée par la certification des compétences vérifiée lors d'une formation en Maintien et Actualisation des Compétences tous les 36 mois



Satisfaction Clients

99 %



Modalités

Au cours de la formation, l'enseignement est réparti entre de la théorie (40%) et de la pratique (60%).
La formation est encadrée par un formateur de formateurs SST certifié par l'INRS.



Effectif par session

5 à 10 participants



Durée

8 jours sur 56,00 heure(s)

Programme

Les compétences du formateur de sauveteurs secouristes du travail - SST se déclinent en trois grands domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise ;

- ❖ Justifier la formation SST pour une entreprise
- ❖ Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités

Domaine de compétences 2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST ;

- ❖ S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- ❖ Justifier la mise en place d'action de prévention

Domaine de compétences 3 : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST ;

- ❖ Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- ❖ Animer une action de formation
- ❖ Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- ❖ S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

Modalités d'évaluation : Les compétences mentionnées ci-dessus seront évaluées de manière certificative. L'évaluateur respectera les modalités définies et utilisera obligatoirement les grilles de certification de l'INRS.

Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Épreuve certificative n°1 :

À partir d'un scénario portant sur une demande de formation SST émanant d'une entreprise, le candidat rédigera une réponse argumentée (maximum 2 pages) dont le contenu, conforme au document de référence, fait apparaître :

- ❖ les avantages de la formation SST dans l'organisation des secours et la démarche de prévention de l'entreprise,
- ❖ l'identification des ressources et des freins avec les moyens mis en œuvre pour les lever,
- ❖ les modalités d'organisation pédagogique.

L'évaluation certificative portera sur la qualité et la pertinence du contenu du document remis par le candidat.

Épreuve certificative n°2 :

À partir d'un thème de séquence tiré au sort, le candidat préparera le déroulé pédagogique d'une séquence d'animation qu'il remettra à l'évaluateur.

A l'issue du temps de préparation, il animera sa séquence de formation devant l'ensemble du groupe jouant le rôle de stagiaires SST.

La mise en situation n'inclura pas la séquence d'évaluation y afférente.

Au cours d'un entretien final, l'évaluateur demandera au candidat de justifier ses choix technico-pédagogiques.